31e ANNÉE N° 2514 — PARAIT LE SAMEDI — 14 AOUT 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0 50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE TONNEAU DES DANAIDES

Le ministre des finances a donné au Parlement, au moment de la discussion du budget, des chiffres impressionnants, à propos des dépenses extraordinaires à récupérer sur l'indemnité allemande. Depuis le début, a-t-il dit, et jusqu'au 25 juin 1920. il a été dépensé les sommes suivantes:

Secours aux individus (y compris les avances faites au comité de ravitaillement), 4.692 millions.

Pour les départements, communes et établissements publics, 1.780 millions, Pour la réparation des dommages, 9.308 millions.

Aux 15.780 millions que forment l'addition de ces 3 chiffres, on doit ajouter comme dépense d'ordre administratif 4.372 millions. Le total de ce qui a été dépensé, au 25 juin dernier s'élève donc à 20.152 millions.

Ce chiffre de 4 miliards de frais administratifs a soulevé des protestations. Aussi M. Lebrun et le ministre des régions libérées y ont-ils apporté des rectifications. Pour eux, sur les 14.161 millions payés, les frais d'administration ne comptent que pour 288 millions, soit une proportion de 2,04 o|o.

N'empêche que si on prend le service des transports dans les régions libérées, on voit qu'il coûte 200 millions. La Chambre indignée du gaspillage scandaleux que l'on fait de ces voitures a diminué le crédit de 25 millions.

Nous n'aurons pas la cruauté d'essayer d'évaluer le rendement du personnel administratif et des agents des services d'exécution. Les services administratifs de la reconstruction regorgent de femmes. C'est la répétition du scandale des administrations centrales des différents ministères.

L'Etat n'exploite jamais à bon compte d'ailleurs. Le prix de la tonne kilométrique est supérieur dans les chemins de fer de l'Etat à celui des autres réseaux. Si le monopole des tabacs lui a rapporté 1.200 millions en 1919, contre 600 millions avant la guerre, ce monopole aurait rapporté bien davantage si les manufactures avaient fourni du tabac à volonté à la clientèle des entrepôts. D'autre part, si les recettes des tabacs ont été de 1.200 millions, les dépenses se sont élevées à 500 millions (gages et salaires : 101 millions, achat et transport : 338 millions). Ce sont là des frais généraux énormes.

Pour faire rentrer 20 milliards d'impôts, le service dépense en services généraux des ministères, frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics plus de 1 milliard. C'est 1|20. C'est beaucoup.

A la liquidation des stocks ça ne va pas mieux. En ce qui concerne la liquidation des voitures automobiles provenant de l'armée américaine, on nous a informé il y a quelques mois, que sur 49.500 véhicules de tout ordre, 15.000 seulement restaient à liquider ; 18.000 ont été préemptés par les régions libérées et les services publics. Il restait donc seulement à liquider 10.000 voitures, un rien !

Les 15,000 qui ont été vendues ont rapporté 500 millions.

Mais le sous-secrétaire d'Etat aux finances a déclaré lui-même, au moment de la discussion du budget, il y a quelques jours, qu'au camp de Bassens on a laissé pourrir plusieurs milliers d'automobiles qui avaient été réservées pour les régions libérées et dont ledit ministère avait négligé de prendre possession. N'insistons pas. Les gaspillages ne sont plus à dénoncer. Beaucoup continuent On a vanté l'industrialisation des services de l'Etat. Cette industrialisation est restée à l'état d'espoir.

Le pays est prêt à supporter la charge formidable d'impôts dont on vient de le gratifier, mais c'est tout de même à la condition qu'on ne verse pas ses écus dans le tonneau des Danaïdes.

Tout le monde tend la main. Les uns réclament des allocations, les autres des indemnités, ailleurs on entend demander des primes. Quel admirable et étrange pays ! Notre dette est de 200 milliards de francs. Elle représente une part considérable de la fortune totale de la nation. Nous ressemblons singulièrement à un père de famille qui aurait hypothéqué les 2/3 de sa fortune en présence d'un débiteur sans scrupule qui chicane pour ne pas payer sa dette.

Prenons note des réparations que l'Allemagne nous doit ; par tous les moyens, cherchons à l'obliger à exécuter ses engagements, ceux du traité de Versailles, mais comptons surtout et avant tout sur nous-mêmes. C'est le langage de la raison, le langage que doit tenir tout français soucieux des intérêts généraux du pays, aux bourgeois comme aux ouvriers et aux paysans.

Le mot : « l'Allemagne paiera », prononcé par le gouvernement lui-même, a été néfaste, parce qu'il a donné des illusions et n'a garanti aucune réalité

Ce n'est que par le travail et l'économie, ce n'est que par une gestion sévère des ressources du pays que nous sortirons de la passe difficile dans laquelle louvoie notre bateau. *Fluctuat nec mergitur*, sans doute — n'est-ce pas la devise de la capitale de l'Ile de France — mais, tout de même, prévenons le naufrage en produisant plus, en consommant moins et en ne gaspillant plus.

Ch. DEBIERRE.
Sénateur du Nord.
du *Radical* de Paris.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Un don de cinq cents francs a été fait à l'Amicale des Mutilés et Blessés de notre arrondissement ; un deuxième don de cinquante francs vient de nous parvenir, de plus la Société la Croix-Rouge de Sisteron a, par un noble geste de reconnaissance envers nos glorieux Mutilés, voté la somme de cent francs pour leur venir en aide à couvrir la dépense faite pour l'achat du drapeau qui sera remis officiellement le 15 août à cette association.

Mille fois merci à nos généreux donateurs.

Pour la Commission,
Le Président,
COLOMB.

Les trophées de guerre attribués aux communes

Le ministre des finances interrogé au sujet du matériel de guerre réservé pour les cessions gratuites aux communes a répondu ce qui suit :

« En principe. les cessions comportent : pour les chefs-lieux de département : quatre canons ; pour les chefs lieux d'arrondissements : deux canons ; pour les villes de 5,000 habitants et plus : deux canons : pour les villes de 3.000 habitants et plus : deux canons : pour les communes de 1.500 habitants et au-dessus : une mitrailleuse ou un mortier de tranchées, plus des obus ; au-dessous de 1500 habitants : obus, panoplies. Les communes de l'Alsace et de la Lorraine, celles qui ont subi les ravages de la guerre, et celles auxquelles se rattachent des souvenirs historiques, peuvent être avantagées par rapport aux fixations ci-dessus. Le pourcentage des tués étant sensiblement le même, de 4 à 5 o|o, dans les communes rurales, ce facteur d'appréciation est rarement entré en ligne de compte ; lorsque le pourcentage dépassait 7 o|o, la commune était avantagée dans la répartition. Une commune moyenne de 1000 habitants peut recevoir : dans les pays qui ont subi l'invasion ennemie, un minenwerfer ou canon de tranchée, ou deux mitrailleuses allemandes, des obus français (le nombre n'est pas limité : 4, 6, 8, 10), des fusils avec baïonnettes ou des carabines ou mousquetons, des sabres et des casques (objets ou armes pour panoplie); dans les autres départements, des obus français (sans limitation de nombre), et des objets ou armes pour panoplies comme ci-dessus ; aux termes du décret du 16 mai 1919, les demandes de trophées de guerre doivent être revêtues de l'avis des ministères intéressés. »

Les municipalités devront envoyer les demandes aux préfets, qui seront chargés de les transmettre avec leur avis au sous-secrétaire d'Etat, liquidation des stocks.

Les quantités réservées et le matériel restant, étaient les suivants au 1 juillet 1920 : canons de campagne 1000, canons d'artillerie lourde 700, canons de tranchées 1000, fusils 50.000, mitrailleuses 8000, etc.

FILM LOCAL

Histoire vraie....

L'ouverture de la chasse est fixée, cette année, au 15 août pour les régions du midi et au 3 octobre pour celles du Nord. Il est temps de fourbir son fusil de préparer les chiens, et de se remémorer de belles histoires...

Pour arriver bon premier, je vous demande la permission de vous en compter une dès aujourd'hui. Je la tiens d'un Nemrod de mes amis. l'homme le plus véridique du monde. Nous savons tous, d'ailleurs, qu'après l'histoire politique d'un pays, ce qu'il y a de plus authentique au monde, c'est une histoire de chasse.

Donc, M. R..., mon ami, se trouvait à la chasse près d'un bois, lorsqu'il vit venir de loin deux énormes sangliers, la hure hérissante et présentant tous les signes extérieurs d'une colère furieuse. Pourtant, leur course avait ceci de particulier, qu'ils se suivaient constamment sans que le deuxième s'écartât d'une ligne de la voie qu'avait suivie le premier.

Intrigué de cette circonstance singulière, mon ami attend les deux pachydermes, afin de pouvoir les examiner au passage, et il voit avec étonnement que celui qui suivait était aveugle et tenait dans sa gueule, pour le guider, la queue du premier.

La curiosité satisfaite, l'instinct du chasseur reparaît aussitôt, M. R... épaula son fusil et fit feu.

Par un hasard incompréhensible, la balle frappa le premier animal, juste à l'extrémité du dos, et lui coupa net cet appendice osseux qui termine la colonne vertébrale de tout quadrupède.

Malgré sa blessure, le sanglier ainsi démonté ne demanda pas son reste et prit la fuite que de plus belle.

L'autre au contraire n'ayant plus son guide resta immobile, tout tremblant, n'osant plus faire un pas. Ce que voyant, le chasseur rassuré s'en approcha ; puis, frappé d'une pensée soudaine, il saisit la queue ensanglantée du fugitif, que le deuxième sanglier n'avait pas quittée, la tira à lui, et aussitôt l'animal, croyant avoir retrouvé son premier conducteur, le suivit sans aucune difficulté et fut ainsi conduit jusqu'au domicile de mon ami, qui l'enferma solidement.

Depuis ce temps, m'a dit M. R... je le

© VILLE DE SISTERON

nourris bien, je le traite avec douceur, et mon sanglier est très sensible aux bons traitements dont il est l'objet. S'il continue même à se montrer aussi traitable, je ne désespère pas de m'en faire suivre bientôt fidèlement comme de mon chien !

Il n'y a rien de plus vrai que les histoires de chasse. Mon ami n'a jamais omis de prendre un permis depuis trente ans, et il est bien évident que tout ce qu'il raconte sur ses exploits ou aventures cynégétiques est de la plus pure et parfaite authenticité.

J...

Bourse de Vacances

Désirant offrir quelques jours de repos à un jeune auteur la Revue *Les Tablettes* a créé un prix littéraire, dénommé "Bourse de vacances".

Pour permettre au lauréat de venir s'inspirer au pays du soleil *Les Tablettes* ont choisi un des plus beaux sites de la Côte d'Azur, la coquette station de St-Raphaël qui attira de tout temps les artistes.

Cette bourse consistera en une quinzaine de séjour à St-Raphaël, dans un des meilleurs hôtels, frais de voyage payés. L'attributaire de la bourse pourra choisir l'époque à laquelle il désirera prendre ses vacances.

Seront admis à concourir tous les auteurs qui présenteront une plaquette (manuscrite ou publiée depuis le 1r janvier 1919) d'une importance mininum de 30 pages.

Les manuscrits doivent être envoyés à M. Ph. de Magneux, directeur des *Tablettes* à Saint-Raphaël (Var).

Chronique Locale

SISTERON

Les Fêtes de demain. — Nous sommes à la veille des Fêtes organisées en l'honneur de l'Association des *Mutilés et Blessés*, que présideront MM. Maginot et Honnorat, ministres, les sénateurs et les Députés.

Dans sa séance de jeudi, le Conseil Municipal qui a présidé à l'organisation de ces fêtes a mis au point les derniers détails, afin que dans la mesure du possible rien ne cloche.

Ce soir les fêtes commenceront par une brillante retraite aux flambeaux exécutée par la musique à laquelle viendront se joindre les tambours et clairons. A cet effet, nous nous permettons de dire à la jeunesse qui organisera la farandole de rompre avec l'ancienne habitude qui consistait à entourer la musique La lettre du président, publiée dernièrement, était édifiante à ce sujet ; il est donc nécessaire que, si une farandole s'organise, de laisser plus de liberté aux mouvements des musiciens en prenant le devant de la musique, ainsi chacun sera mieux à son aise.

Les peintres de notre ville dresseront aujourd'hui un arc de triomphe au Portail, en même temps qu'ils décoreront spécialemenl la porte du Dauphiné et les principales rues par où passera le cortège officiel. Les habitants sont, eux aussi priés de décorer la façade de leur maison, afin de faire honneur aux ministres et à tous ceux qui viendront apporter un témoignage de reconnaissance aux Mutilés et Blessés de la grande guerre.

Sècheresse et canicule. — Depuis plusieurs mois, alors qu'il pleut assez souvent dans le Dauphiné, notre région est affligée d'une température tropicale qui occasionne une sècheresse intense faisant craindre des incendies à l'ouverture de la chasse, si les chasseurs ne prennent garde à leur déjet de cartouches.

Les récoltes sont fortement compromises par le manque d'eau.

—o—

Amicale des démobilisés — Le Président de l'Amicale informe les sociétaires, qu'invités par le Comité des fêtes à assister à la remise du drapeau aux Mutilés, ils sont priés de se rendre demain dimanche à 1 h. 1/2 au cours Saint-Jeaume, afin de prendre part au défilé de toutes les Sociétés.

—o—

Elections sénatoriales. - Quelques mois nous séparent des élections sénatoriales et déjà un de nos confrères annonce une bonne douzaine de candidats à qui il dira leur fait.

Maintenant que Sisteron n'est plus un fief électoral nous sommes bien moins renseignés sur ce qui se passe dans les officines, mais nous n'en pensons pas moins que parmi les candidats qui vont venir solliciter les suffrages des délégués sénatoriaux il y en aura quelques uns qui attireront leur attention.

Avis important. — Par application de l'article 45 de la loi du 25 juin 1920 et conformément aux instructions ministérielles du 5 août 1920, la validité des permis de chasse délivrés après le 1er juillet 1920, à quelque date que ce soit, expirera le 30 juin 1921.

Monte de 1921. — La déclaration à faire par les propriétaires d'étalons au service de la reproduction, en 1921, devra être faite avant le 15 septembre 1920, terme de rigueur, et adressée à la Préfecture pour l'arrondissement chef-lieu et aux sous-préfectures pour les autres arrondissements.

Toute déclaration qui serait faite après cette date serait considérée comme nulle et non avenue.

Seuls pourront être examinés par la Commission les étalons régulièrement déclarés.

Nos rues. — Il paraît qu'en raison de la cherté de la main-d'œuvre il n'y a plus moyen de faire circuler en ville les tonneaux d'arrosage,

C'est ce qui explique que la poussière règne en maîtresse absolue dans nos rues et principales artères sillonnées d'autos, néanmoins par ces fortes chaleurs un peu d'arrosage serait le bienvenu.

—o—

Casino Cinéma. — Ce soir à 9 heures et demie, après la retraite aux flambeaux ;

Haut les Mains, 11e et avant-dernier épisode en 2 parties " Livrée aux Fauves ";

La maison de la Haine, 4e épisode en 2 parties " L'homme de Manille ";

L'Enfant de la folle, comédie dramatique en 2 parties ;

Pathé-Journal ;

Grandeur et décadence, scène comique jouée par Tintin et Kikou.

Ventilateur électrique

Location comme d'usage.

P. T. T. — Un concours pour l'admission au surnumérariat des P. T. T. aura lieu les jeudi 9 et vendredi 10 septembre 1920, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions à prononcer est de 600.

Peuvent y prendre part les jeunes gens sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 54 au minimum, âgés de 17 ans au moins et de 25 ans au plus au jour du concours.

Par exception, peuvent concourir jusqu'à 30 ans, les agents et ouvriers titulaires de l'Administration des P. T. T.

Les candidats devront adresser, sur papier timbré, une demande d'inscription au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 21 août 1920 au soir.

***

Un concours général pour le recrutement de 1500 dames-employées aura lieu les 23 et 24 septembre prochain.

Pourront seules y prendre part les candidates exemptes de toute infirmité, non atteintes de tuberculose confirmée ou douteuse, d'une taille minimum de 1 m. 50 sans chaussures, âgées de 17 ans au moins et de 25 ans au plus au jour du concours.

Cette limite sera reportée jusqu'à 30 ans pour les veuves et orphelines de militaires tués à l'ennemi ou décédés de blessures ou maladies résultant des évènements de la guerre.

Elle sera reculée d'une durée égale à celles de leurs services, sans pouvoir dépasser 30 ans, pour les aides et pour les auxiliaires utilisées depuis la guerre dans les P. T. T. pendant au moins 1 an.

Aucune autre dispense ne sera accordée.

La liste d'inscription sera close le 28 Août 1920.

Les demandes, établies sur papier timbré, devront être adressées avant cette date à la Direction des Postes à Digne.

Café à louer présentement ou à a St-Michel. S'adresser Café de la Poste, rue Saunerie.

ÉTAT-CIVIL

(du 6 Août au 13 août)

NAISSANCES

Richaud, Raymonde, Noelle, Désirée, rue de la Mission.

Estellon, Lucien, Paul, Séraphin, Sainte-Euphémie.

MARIAGES

Entre Louis Georges, commis des P. T. T. et Siard Juliette Elise, dame-employée.

Entre Amayenc Alphonse André, propriétaire et Barras Berthe Eugénie, s. p.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une Maison d'habitation

(libre de suite)

sise rue du Glissoir.

Pour tous renseignements s'adresser chez M. Gibert, confiseur, rue Droite à Sisteron.

A VENDRE

une Propriété

sise **au Thord**, de 1500 cannes environ, complantée en arbres fruitiers et prairies.

S'adresser au café Eysseric, rue Droite.

"Zurich"

Compagnie Générale d'Assurance contre les *Accidents et les Responsabilités civiles.*

Maurice **Bérard**, agent général, 42, Rue Droite, Sisteron.

AVENUE DE LA GARE

ELDORADO-CINÉMA SISTERONNAIS

Toujours à *l'Eldorado-Sisteronnais.*

Ce soir immédiatement après la retraite aux flambeaux par la société " Les Touristes des Alpes " la " Fanfare dou Boumas " donnera à son bénéfice un bal à grand orchestre dans la grande salle de l'Eldorado.

A cette occasion, un répertoire tout à fait inédit sera joué par la Fanfare.

Prix d'entrée : Cavaliers 1 fr. 50.

Danseuses, entrée libre.

Consommations de 1r choix : Bocks ou panachés à la glace.

Immédiatement après le bal, *Réveillon et déjeuners froids*

Le reporter de semaine :
Picatas.

NOTA. — Le Directeur de l'Eldorado a l'honneur de faire savoir au public sisteronnais que le bal qui devait avoir lieu le dimanche 15 août sera renvoyé au dimanche 22. Cela pour ne pas contrarier le bal de la fête grandiose des Mutilés, qui aura lieu rue de Provence, demain dimanche à 9 heures du soir.

On nous écrit de Saint-Vincent sur Jabron :

« La jeunesse de Saint Vincent a l'honneur de remercier la " Fanfare dou Boumas " et les Inquiets de la surprise que leur a fait cette société en venant rehausser leur fête à une heure inattendue. Réellement les Sisteronnais sont toujours gais, ce qui nous fait un grand plaisir. Après une série de plusieurs danses choisies pour la circonstance et une farandole monstre, la fanfare et ses membres honoraires, les Inquiets, sont allés se refaire l'estomac à l'Hôtel Jourdan. A l'aube cette vieille phalange de musicanti, après une aubade à la population, est repartie joyeuse et contente vers Canteperdrix.

Encore une fois merci à " la Fanfare dou Boumas ", à tous ses musiciens et aux Inquiets. Venez souvent, vous serez toujours les bien reçus.

Un groupe de jeunes gens.

Postecrisptom. — Le président de la Fanfare Crin-Crin Spinelli, a été pour la deuxième fois perdu entre St.-Vincent et Noyers. On suppose qu'une grosse truitasse l'aura englouti dans le Jabron. Fera-t-il comme Jonas ? Il faut le croire. En attendant les personnes pouvant donner de ses nouvelles peuvent s'adresser à Emile Zière, maire dou Boumas. Notons que notre ami Henri Chastel est parti immédiatement faire les recherches possibles, espérons qu'il nous le ramènera sain et sauf et que notre président sera avec nous pour la fête des Mutilés des 15 et 16 août.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suites de bronchites) nous conseillons la Poudre Louis Legras. Elle calme toujours instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la suffocation et l'essoufflement des emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Paul JOURDAN
Notaire
à NOYERS-sur-JABRON (B-A)

Adjudication
Volontaire

Le **Dimanche 29 août** mil neuf cent vingt, à **2 heures** du soir, à la mairie.

I. UNE MAISON

sise à Noyers, comprenant deux appartements dont l'un est loué à l'administation des Postes et l'autre est à terminer.

Mise à prix : **Dix mille** francs. ci . . . **10.000** fr.

II Divers matériaux de construction et outils de maçon. Madriers, truelles, portes fenêtres, etc., etc.

Pour cette dernière adjudication qui aura lieu au comptant il sera perçu 10 o|o en plus pour frais.

JOURDAN.

Etude de Me Louis **ROUBAUD**
NOTAIRE
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le **Dimanche 22 Août** mil-neuf-cent-vingt à **quatorze** heures à Sisteron, en l'étude de Me ROUBAUD, il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques par adjudication, des immeubles ci-après désignés appartenant à Madame **Reymond** veuve **Vias**.

PREMIER LOT

UNE MAISON

à Sisteron, Rue de Provence, numéro 4, composée de caves, rez-de-chaussée, à usage de magasin, premier, deuxième et troisième étages, petit jardin et dépendances sur le derrière. Cadastrée section F. numéro 243 p.

Mise à prix : **Trente mille** francs. ci ... **30.000 f.**

DEUXIEME LOT

Bâtiment à usage de remise et grenier à foin, sis a Sisteron, rue Chapuzie, touchant la rue, Moullet, Benonin, Collombon et en sous-sol Lieutier.

Mise à prix : **Deux mille cinqcents** fr. **2.500 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me ROUBAUD, notaire, détenteur du cahier des charges.

Roubaud.

Etude de Me A. BERTRAND
huissier à Sisteron

VENTE AMIABLE
aux Enchères Publiques
d'une Voiture
a quatre roues

pour atteler à un cheval, avec dispositif pour l'atteler à 2 chevaux ;

d'une Ombrelle

s'adaptant à cette voiture.

LE TOUT A L'ETAT NEUF

Le **Lundi 25 aout 1920**, à 14 heures, sur le champ de foire, à Sisteron.

Il sera perçu le 10 o|o en sus du prix d'adjudication.

Aimé BERTRAND.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Circuit automobile de l'Avalonnais

Les touristes désireux d'excursionner dans l'Avalonnais apprendront avec plaisir que la Cie P. L. M. organise dans cette région, au départ d'Avallon, du 11 juillet au 26 septembre, un circuit automobile permettant de visiter, dans la même journée, le Monastère de la Pierre-qui-Vire et son curieux calvaire, Quarré-les-Tombes, Chastellux et son château Pierre-Perthuis et son admirable panorama sur la vallée de la Cure, Saint-Pére, Vézelay et sa remarquable Eglise de la Madeleine de pur style roman, Pontaubert, etc.

Pour plus amples renseignements, demander le prospectus spécial à l'agence P. L. M. de renseignements, 88, rue Saint-Lazare, à Paris, aux Bureaux de renseignements, bureaux de ville, agences de voyages, etc.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

6 4 20.

Monsieur Glaser,

Je suis heureux de vous annoncer que grâce à votre merveilleux appareil sans ressort, mon enfant âgé de 6 ans est complètement guéri. Tous les parents qui voient souffrir leur enfant, comprendront ma joie et ma reconnaissance envers vous. Aussi je vous autorise à publier ma lettre.

M. Laurent Comte,
à Pelleautier par Gap.
(Hautes Alpes).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

à **DIGNE**, 14 et 15 août, Hôtel Boyer Mistre.
à **FORCALQUIER**, le 16 Hotel des Lices.
à **MANOSQUE**, mardi 24, Hôtel Pascal ;
à **APT**, samedi 28 août, de 8 h. à 2 h., Hôtel du Louvre.
à **SISTERON**, 29 août, de 11 h. à 2 h. et 30 août de 8 h. à 3 h., Hotel des Acacias ;
à **VEYNES**, le dimanche 5 septembre, de 8 h. à 2 h., Hôtel de la Gare.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE
YEUX ARTIFICIELS
L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage à :

EMBRUN, le 31 Août, Hôtel Moderne, de 8 h. à midi.
GAP, le 1 septembre, Hôtel des Négociants, de 8 h. à midi.
BARCELONNETTE, le 2 sept., Hôtel des Alpes, de 8 h. à midi.
SISTERON, le 4 sept., Hôtel des Acacias, de 8 h. à midi ;
DIGNE, le 5 sept., Hôtel Boyer-Mistre, de 8 h. à midi.

Nous invitons très instamment les personnes dont la vue s'affaiblit de jour en jour soit par l'âge, soit par la maladie, atteintes **de SURDITE, d'ypéropie, d'amétropie, paralysie musculaire, astigmatisme, strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT) cataractes**, opérées ou au début à aller consulter cet éminent spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision.

P. S. — *M. ROUVIERE, accepte toutes les personnes inscrites sur la liste de l'assistance médicale.*

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

CHAUSSURES CONFECTIONNÉES ET SUR MESURES

ELIE JULIEN

Blessé de Guerre

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

M. Julien informe le public qu'il a en ce moment un grand choix de Chaussures en magasin de bonne qualité et à des prix avantageux.

CHAUSSURES SUR MESURE
Réparations en tous Genres -- Travail soigné

Cycles — Motos — Machines à Coudre

Pièces détachées et Accessoires

Pneumatiques H. LONG (COTE DE MONTAGNE)

Réparations en tous genres PRIX MODÉRÉS

REGIS ARNAUD

Agent des Cycles "LABOR"
59, Rue Droite -:- SISTERON

FABRIQUE DE CHAUSSURES
Autran Adolphe

11, Rue de Provence, SISTERON. Basses-Alpes

GRAND ASSORTIMENT
de CHAUSSURES de LUXE et de TRAVAIL
ENFANT - FILLETTE - DAME - HOMME
— à des prix très modérés —

GROS ET DETAIL

Bottes DAMES *à partir de 40 francs*
Brodequins forts HOMMES *à partir de 50 francs*

Meubles en tous genres et de tous styles

EBENISTERIE — POSE DE RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

Successeur de Georges DIEBO
26, Rue Saunerie: 26
SISTERON

TAPISSERIE — FAUTEUILS et CANAPÉS — REPARATIONS

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances Incendie, Vie, Accidents, Vol et Grêle.

MM. TURCAN et BERTRAND, agents généraux pour les Hautes et Basses-Alpes. Bureaux : 1, avenue de la gare.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peignoirs combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

50, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les

meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie

Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature, ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON